

VERBATIM**CONFERENCE DE PRESSE DU LEADERSHIP DE LA MINUSCA SUR LA CONTRIBUTION DE LA
MISSION A L'ORGANISATION DES ELECTIONS DU 28 DECEMBRE 2025 EN CENTRAFRIQUE****Bangui, le 31 décembre 2025****Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, la porte-parole de la MINUSCA. Et c'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle conférence de presse. Une conférence de presse exceptionnelle à plusieurs titres. Elle intervient trois jours après la tenue d'élections historiques en République centrafricaine et en présence d'invités exceptionnels, puisque j'ai l'immense plaisir et l'honneur d'accueillir aujourd'hui la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, accompagnée de l'ensemble du leadership de la Mission. Que vous soyez donc ici dans cette salle à Bangui – je vois que vous êtes nombreux aujourd'hui – ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

Cette dernière conférence de presse de l'année intervient donc trois jours après la tenue de quatre scrutins combinés : élection présidentielle, législatives, régionales et municipales. Une première en République centrafricaine, une première également pour la MINUSCA qui a, conformément à son mandat, apporté un soutien multiforme à l'organisation de quatre scrutins simultanés.

Madame la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine, Cheffe de la MINUSCA, chers membres du leadership de la mission, je vous remercie pour votre présence ce jour. Madame Rugwabiza, je vous donne la parole sans plus attendre pour votre propos liminaire.

**Valentine Rugwabiza, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la
République centrafricaine, Cheffe de la MINUSCA**

Merci beaucoup, chère Florence, et notre porte-parole, la porte-parole de la Mission. Je vous salue tous, mesdames et messieurs les journalistes. Je voudrais faire quelques points d'introduction avant, comme à l'accoutumée, de nous prêter à l'échange qui est devenu un échange traditionnel avec vous tous. Florence, en nous introduisant, a marqué le caractère historique des élections, des quatre scrutins tenus le 28 décembre, dimanche dernier. Et c'est là que commencera mon propos.

Les quatre scrutins, comme vous le savez, les élections présidentielle, législatives, régionales et municipales, y compris en ce qui concerne les élections municipales qui n'ont pas été organisées, comme vous le savez également, depuis mai 1988, ce qui fait aujourd'hui 38 ans, mais également qui représentent une disposition clé, je pense qu'il est important de le rappeler, ces élections municipales représentent une disposition clé qui n'a pas toujours été soulevée, de l'Accord politique de paix et de réconciliation, APPR-RCA. Elles font partie de l'Accord politique de paix et de réconciliation et c'était l'une des rares dispositions sur lesquelles aucun progrès n'avait été accompli jusqu'à ces élections. Cette partie, cette disposition clé, bien sûr, on peut comprendre pourquoi les signataires de l'APPR-RCA l'avaient introduite, c'était clairement, avec l'objectif de la consolidation, de la décentralisation de la présence et de l'autorité de l'État à travers tout le territoire centrafricain et non pas uniquement la capitale ou les chefs-lieux des préfectures.

Notre mandat, vous le connaissez, nous en avons souvent parlé, nous l'avons souvent échangé avec vous sur ce que contenait exactement notre mandat multidimensionnel de soutien aux élections, lequel mandat a été renouvelé par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 13 novembre dernier, renouvelé et nous instruisant de continuer à apporter au Gouvernement centrafricain, mais aussi à toutes les autorités en charge des élections, un soutien multidimensionnel : un soutien technique, un soutien opérationnel, un soutien sécuritaire.

Aujourd'hui, en tant que Cheffe de mission et au regard de la manière dont ce mandat a été accompli, je puis dire sans hésitation que le mandat de la Mission a été exécuté avec succès. Nous avons exécuté ces différents soutiens que j'ai élaborés à l'instant avec succès, malgré un environnement difficile, un environnement rendu encore plus difficile par les difficultés financières auxquelles l'Organisation des Nations Unies fait face. Dans cet environnement, je ne parlerai pas des autres aspects de l'environnement qui sont un environnement dans lequel nous opérons et que vous connaissez autant que moi et autant que nous, mais nous avons dû mettre en œuvre ce mandat exactement dans un contexte et une période où nous devons faire, nous étions instruits de faire des économies dues aux difficultés financières auxquelles l'Organisation des Nations Unies fait face.

Et les missions de maintien de paix, les missions multidimensionnelles, ne sont pas épargnées par ces difficultés. Quand je parle de succès, je voudrais élaborer sur ce qui me fait déclarer aujourd'hui, sans ambages et absolument sans hésitation, que nous avons exécuté notre mandat avec succès et j'en suis profondément reconnaissante à toute la Mission, à toute la MINUSCA, à toutes les composantes de la MINUSCA, parce que cela n'aurait pas pu, l'immensité, il faut même le dire, l'énormité des tâches qui ont été accomplies pour permettre que ces élections quadruples se tiennent sur la dimension du territoire centrafricain, l'immensité de la tâche n'aurait pas été possible sans mobiliser, mais aussi sans l'engagement extraordinaire et l'abnégation extraordinaire dont ont fait preuve tous les collaborateurs, tous les collègues, toutes les composantes, bien sûr, toujours en appui à la partie centrafricaine.

Je vais vous donner juste quelques chiffres pour vous donner une idée de l'énormité de la tâche. Comme vous le savez, au niveau national, ont été établis 6 700 bureaux de vote. Sur les 6 700 bureaux de vote, nous avons pu acheminer le matériel électoral dans 6 679 bureaux de vote, soit 99,69 % des différents bureaux de vote qui ont pu donc être ouverts et être fonctionnels dans les 20 préfectures de la République centrafricaine.

Le vote, s'est déroulé de manière généralement apaisée dans 19 des préfectures de la République centrafricaine et dans 84 des 85 sous-préfectures, avec l'exception de la sous-préfecture de Bambouti. Et nous avons eu l'opportunité ici de pouvoir discuter plusieurs fois de la situation sécuritaire particulière qui prévalait dans le Haut-Mbomou. Il faut cependant aussi reconnaître que c'est une première, que des élections aient pu avoir lieu dans quelques-unes des sous-préfectures du Haut Mbomou, dans, en fait, toutes les sous-préfectures du Haut-Mbomou, sauf la sous-préfecture de Bambouti. C'est une première.

Il a aussi été noté à l'écoute et constaté par les missions d'observation, parce que nous n'avons pas de mandat d'observation comme vous le savez, mais les missions d'observation, bien sûr, que nous avons suivies de manière aussi très rapprochée et étroite, les missions d'observation ont elles-mêmes, mais aussi sur le terrain, noté un engouement clair des Centrafricaines et des Centrafricains pour l'exercice de leur droit de vote. Bien sûr, vu que nous avons un mandat sécuritaire, nos collègues de la sécurité, nos collègues de la logistique, nos collègues des opérations du soutien opérationnel ont pu noter aussi, et nos collègues de Radio Guira, de la presse, ont pu noter également les différentes queues qu'il y avait devant les bureaux de vote.

Enfin, je voudrais passer, après la partie de livraison du matériel électoral et de l'opérationnalisation de ces bureaux de vote, je voudrais aussi dire quelques mots sur l'acquisition de ce matériel électoral, parce qu'on ne peut livrer un matériel électoral que quand il a été acquis. Et en ce qui concerne l'acquisition du matériel électoral, tant sensible que non sensible, il a pu être organisé également avec l'appui des Nations Unies à travers le PNUD, à travers l'une des agences du système des Nations Unies qui a été en charge de l'acquisition de ce matériel, assurant ainsi le respect des standards internationaux dans l'acquisition de ce matériel et dans la production de ce matériel.

Enfin, le déploiement de la totalité de ce matériel électoral, et nous parlons ici tant des urnes que des isolements, des bulletins de vote, des imprimés électoraux, entre autres, de Bangui vers les chefs-lieux de préfectures et les localités, y compris les localités très difficiles d'accès, puis des chefs-lieux de préfectures vers les bureaux de vote. Tout cela a impliqué la distribution, entre le 11 et le 25 décembre, à travers un appui logistique et sécuritaire de la MINUSCA, la distribution de 4,3 tonnes de cartes d'électeurs qui ont été transportées de Bangui vers les régions sur les vols de la Mission.

Étant donné que nous n'avons pas suffisamment de vols de la Mission pour exercer cette énorme tâche logistique, nous avons fait appel au siège des Nations Unies pour nous faire une allocation tout à fait particulière de vols et d'appui d'avions additionnels, d'aéronefs additionnels pour cette période.

Donc, malgré un planning qui a été sous tension, avec des délais très serrés, très courts, véritablement, tous les matériels ont pu être livrés à temps.

La MINUSCA a déployé 228 tonnes de matériel électoral par voie terrestre aérienne, mobilisant, comme je vous l'ai dit, des centaines de vols, mobilisant plusieurs convois terrestres. Encore une fois ici, cela a consisté en des centaines d'escortes et de convois terrestres. Enfin, nous avons mis à disposition partout où nous sommes présents, par des bases militaires ou alors par des bureaux de terrain, nos moyens logistiques dans l'ensemble de toutes les régions afin d'appuyer le transport du matériel vers tous les 140 démembrements de l'Autorité nationale des élections. Je n'irai pas plus avant sur cette partie et je vais passer à l'appui technique et opérationnel.

En ce qui concerne l'appui technique et opérationnel de la MINUSCA, il a été organisé, encore une fois, dans cette même période très dense et intense, des transports non seulement de formateurs, mais des formations, des formations même de ces formateurs et superviseurs de l'Autorité nationale des élections qui ont été bien sûr également déployés sur les différents vols de la MINUSCA. Et 34 500 personnes ont été formées, que ce soient des formateurs, des membres de démembrements ou des membres de bureaux de vote.

Je voudrais enfin, en ce qui concerne la partie de notre mandat qui a à voir avec le soutien sécuritaire, la sécurisation des élections, l'exécution du plan connu généralement sous le sigle de PISE, le Plan intégré de sécurisation des élections. Il vous souviendra, c'est un plan que j'ai signé personnellement, cosigné avec le Premier ministre et Chef de Gouvernement en février 2023. Mais clairement, la situation sécuritaire étant une situation dynamique, nous avons continué à ajuster ce plan très régulièrement avec les institutions en charge de la sécurité, avec l'état-major des FACA, avec la Direction générale de la police, la Direction générale de la gendarmerie, mais également avec les autorités en charge de l'administration du territoire, parce qu'un aspect important de ce Plan intégré de sécurisation des élections concerne les comités préfectoraux de sécurisation des élections. C'est ici le lieu également de saluer le rôle important, essentiel et très important qui a été joué par ces comités préfectoraux de sécurisation des élections, rôle en termes de coordination, d'alerte, d'alerte de situations qui demandaient une réponse rapide et immédiate, d'alerte de défis de capacités importantes qui demandaient une intervention également rapide et immédiate.

Sur ce plan-là, je ne reviendrai pas sur des éléments que j'ai déjà cités, simplement vous dire qu'à nouveau, pour la sécurisation des élections, dans le contexte de la sécurisation dans les élections, la MINUSCA a soutenu au courant des dernières semaines le déploiement de centaines de soldats FACA, de plus de 500 soldats FACA pour le renforcement du dispositif sécuritaire qui existe déjà sur le terrain, mais aussi des Forces de sécurité intérieures. Et enfin, parce que la mobilité est une sérieuse contrainte dans le pays, nous avons procédé également au courant des derniers mois à la remise de 600 motocyclettes, de 12 véhicules, mais également à la formation – je parle sous couvert du Commissaire de police de la Mission – à la formation de plusieurs policiers et gendarmes dans ce contexte.

Je dois dire que le meilleur résultat du PISE qui puisse être constaté, c'est le fait que les élections du 28 décembre se sont passées dans une atmosphère apaisée, généralement et globalement apaisée. Et non seulement ça, c'est l'un des paramètres de résultat, mais aussi, il était l'un des objectifs du PISE, c'était d'assurer une présence sécuritaire qui soit suffisamment visible par la population, sécuriser tous les environnements des différents bureaux de vote afin de rassurer les populations, qu'elles ne mettaient pas leur vie en danger en allant exercer leur droit de vote. Cet objectif a été également réalisé.

Je vous ai parlé de l'exception de Bambouti, qui est une situation que je voudrais ici aussi très clairement condamner fortement. À Bambouti, il y a eu une attaque du check-point de la base FACA par des éléments AAKG, non seulement attaque, mais attaque également avec prise d'otages, prise d'otages des autorités locales, prise d'otage de la sous-préfète, prise d'otage des agents de l'ANE et même un agent qui était en mission à Bambouti pour le recensement. Au moment où nous nous retrouvons pour cette conférence de presse, une grande partie de la population de Bambouti a traversé la frontière pour se réfugier au Soudan du Sud voisin. Il y a un certain nombre d'acteurs humanitaires qui ont pris refuge dans notre base qui se trouve à Bambouti. Voilà ce que je peux partager avec vous pour l'heure.

Nous sommes en train d'engager à différents niveaux pour voir de quelle manière ceux qui ont été pris en otage peuvent être libérés le plus rapidement et, surtout, pouvoir recevoir l'assistance dont ils ont besoin. Et ceci continue au moment où nous avons cette conférence de presse. Nous sommes aussi au fait que cette attaque n'a pas été

exécutée exclusivement par les éléments AAKG de Bambouti, qu'il y a plusieurs éléments armés qui sont venus du Soudan du Sud voisin pour participer également à cette attaque du 28.

Enfin, cette coordination, je vais peut-être arrêter là sur la partie sécurité et pour dire à nouveau que véritablement, les mécanismes qui ont été mis en place, avec l'exception dont je viens de parler, les mécanismes qui ont été mis en place ont été exécutés et ont été exécutés de manière satisfaisante, sauf l'exception dont je viens de parler. Les mécanismes du PISE, tant aux niveaux national qu'au niveau local, y compris une cellule de veille qui a été établie par le Gouvernement centrafricain deux semaines à peu près avant la tenue des élections et qui a été mise en place par le Ministre de la défense, mais aussi les comités préfectoraux dont je vous ai parlé tout à l'heure sous l'égide des autorités déconcentrées. Et tout cela a joué un rôle très important dans la mise en œuvre du PISE et l'exécution du programme du PISE.

[Passons aux] activités qui sont en cours au moment où nous nous retrouvons aujourd'hui. Tout le matériel, dès la nuit du 28, en tant que journaliste, vous vous tenez informé, dès la nuit du 28, le comptage des votes a déjà commencé dans les différents bureaux, s'est poursuivi au courant de toute la nuit du 28 et du 29, le retour des résultats a commencé à être exécuté. De la même manière que le matériel avait été envoyé sur toute l'étendue du territoire, c'est de la même manière, la même logistique que nous sommes en train de mobiliser pour le retour des résultats sur Bangui.

Nous pensons que l'ANE devrait être en position de tenir absolument son calendrier d'annoncer la proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle le 5 janvier parce qu'en ce qui nous concerne, nous tiendrons notre mandat de retour de tout ce matériel ; au plus tard, le 2 janvier, tout le matériel sera rentré sur Bangui. Donc, véritablement, comme on dit, c'est autour de l'horloge, c'est sans pause. Et je suis très reconnaissante aux collègues qui sont en train de fonctionner en permanence 24 heures sur 24 pour s'assurer que tout cela a bien lieu.

Il est aussi très clair, autant j'ai beaucoup parlé de mes collègues, il est très clair que le pari de ce scrutin quadruple n'aurait jamais eu lieu sans une très forte appropriation nationale. Il y a clairement une très forte appropriation nationale et au-delà d'une appropriation nationale, ils sont le résultat d'une volonté politique de tenir ces scrutins.

Je garde en mémoire [le souvenir marquant de] mes premiers échanges quand je venais de prendre mes fonctions, en République centrafricaine, de Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de mission, et tout au long, mes différents échanges avec différentes composantes de la population, essentiellement avec différentes constituantes de la société civile, il était très clair qu'il y avait un trauma, en République centrafricaine, un trauma dans la population attaché aux élections parce que les périodes d'élection étaient toujours des périodes de très grands troubles sécuritaires et de grande instabilité sécuritaires, qui étaient des périodes, véritablement, où il y avait des tentatives de changements gouvernementaux non-constitutionnels. Ça a toujours été ces périodes. Donc, je pense que, cela fait partie aussi de l'histoire qui est en train d'être écrite par les Centrafricains, le fait qu'il y ait eu des élections qui n'aient jamais eu lieu, des élections quadruples, mais qui se sont passées dans une atmosphère apaisée et qui permettent donc à la population de pouvoir effectivement passer de ce trauma qui m'a été ressorti et dont j'ai un souvenir très vif.

Vous avez tous suivi, je ne reviendrai pas, ce n'est pas le rôle de cette conférence, les différentes déclarations préliminaires des missions d'observation de plus de 1 600 observateurs nationaux et internationaux. Mais cela clairement confirme le bon déroulement global de ces scrutins. Ils ont aussi relevé un certain nombre d'aspects que je vous laisserai prendre connaissance à votre guise, vu que toutes leurs déclarations préliminaires sont déjà rendues publiques. Donc, je ne reviendrai pas sur ces détails.

Enfin, je ne saurais terminer ce propos liminaire, Mesdames, Messieurs, sans m'acquitter de cet agréable devoir de vous présenter à chacune et à chacun, et à vous tous, mes vœux les plus sincères d'une belle année 2026, d'une année de bonne santé, d'une année de réussite personnelle, mais aussi professionnelle pour vous et pour vos familles. Nous sommes avec vous, dû à la tâche et au devoir qui est le nôtre, nous passerons cette fin d'année avec vous, cette période festive avec vous. Je vous remercie de votre attention.

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci madame la Représentante spéciale et Cheffe de la MINUSCA. Nous allons aborder maintenant la session des questions et des réponses. Je vous remercie de préciser votre nom et celui de l'organe de presse que vous

représentez avant de poser votre ou vos questions, dans la limite de trois questions par organe de presse et nous allons démarrer immédiatement.

Questions des journalistes

Deutsche Welle (Jean-Fernand Koena)

- Pour commencer, ma question, c'est de féliciter d'avoir la MINUSCA, d'avoir mis en œuvre son mandat d'appui au processus électoral en République centrafricaine. Cependant, nous avons quelques préoccupations. La MINUSCA a un plan intégré pour la sécurisation des élections et ce plan implique les questions liées au renseignement. Qu'est-ce qui n'a pas marché pour qu'on arrive à la situation de Bamouti ayant permis ou contraint l'Autorité nationale des élections à annuler les élections dans cette partie de la République centrafricaine ? Est-ce que la MINUSCA a quelque chose, peut-être, à se reprocher du point de vue de la gestion de renseignement ou encore le partage de l'information entre elles et les autorités centrafricaines pour qu'on en arrive là ?
- Deuxièmement, vous avez dit que la MINUSCA avait eu la possibilité de faire le transfert de tous les documents électoraux de l'intérieur du pays au niveau de l'ANE pour la centralisation des données et qu'à partir de ce moment, l'ANE est déjà capable de tenir le délai pour proclamer les résultats provisoires dans le délai, notamment le 5. Or, dans les quartiers généraux des partis politiques, notamment des candidats, il y a de ces plaintes comme quoi les procès-verbaux ne sont pas donnés aux candidats et même les candidats se sont plaints de ça à tel point que le président de l'Autorité nationale des élections fasse un communiqué pour demander aux agents électoraux de mettre à disposition des candidats ces procès-verbaux. Ne pensez-vous pas que la MINUSCA n'est pas vraiment sur la bonne voie et est en train d'assister impuissamment à un phénomène qui va compromettre les acquis démocratiques, surtout qu'elle a la mission d'appuyer les autorités dans l'organisation des élections apaisées, crédibles et démocratiques ?
- Et aujourd'hui, les élections ne sont pas seulement le fait de déposer des bulletins dans les urnes. Les élections, c'est un ensemble de tout qui commence par la campagne, après le vote, la proclamation de résultat et le comportement à adopter après la proclamation des résultats. Or, dès le début de la campagne, on a assisté à des comportements qui ont violé le code de bonne conduite et qui, nécessairement, devaient conduire à des comportements assez réfractaires vis-à-vis de la loi. Face à cette situation, quelle est votre lecture de la situation ? Qu'est-ce que vous allez dire, par exemple, aux candidats qui sont peut-être victimes d'un comportement extra-légal ? Et comment pour faire face à cette situation dès lors que les autorités judiciaires eux-mêmes, étant restées impuissantes devant la situation qu'on a enregistrée pendant la campagne et pendant le déroulement de ces opérations de vote ? Je vous remercie.

Radio Guira FM (Fanny Christelle Balekossi)

- Dans cette conférence de presse bilan, Madame, dites-nous quelle est la valeur ajoutée du système des Nations Unies dans ce processus qui a abouti aux élections du 28 décembre ?
- Et j'enchaîne, à présent que le plus gros lot du travail sur les élections est accompli, alors, quelles seront les autres priorités de la Mission pour l'année 2026 ? Merci.

Le Combattant + (Jacques Emmanuel Ngue)

- Nous savons tous que même si la MINUSCA n'a pas mandat d'organiser les élections en Centrafrique, elle a joué un rôle selon son mandat pour la réussite de ce pari, surtout des élections locales qui manquaient à ce pays depuis des années. Aujourd'hui, Bamouti n'a pas eu des élections à cause de cette crise, ces attaques. Est-ce que la MINUSCA serait prête à soutenir le Gouvernement centrafricain à réorganiser d'une manière partielle les élections à Bamouti ? C'est ma première question.
- Ma deuxième question, c'est que ces attaques ont eu aussi le problème d'enlèvement. Et selon certaines informations, le coordinateur du recensement général de la population serait assassiné. Est-ce que la MINUSCA peut confirmer cette information ?

La Langage (Gabriel Rhopo Mbrenge)

- Merci. Madame la Représentante. J'ai eu la chance de me rendre dans l'arrière-pays, je voudrais parler de Batangafo et Bouca et, sur le terrain, j'ai constaté que le code de bonne conduite ne concernait que les candidats à la présidentielle et non ceux aux élections législatives. Deux candidats se sont rentrés

dedans, je ne les citerai pas ici. Alors, est-ce que la MINUSCA a pu jouer le rôle d'apaisement pour qu'il y ait des élections inclusives, pour que les candidats ne se comportent pas comme des gladiateurs ?

- Ensuite, vous avez dit qu'il y a eu des élections apaisées et que les élections se sont déroulées dans de bonnes conditions. Les éléments de Forces de défense et de sécurité n'ont pas appuyé totalement les élections. Ils disent qu'ils n'ont pas été pris en compte ou alors intéressés, ils ont dit ça. Il y a le commandant de la brigade territoriale de la gendarmerie, le commissaire de police et le chef de détachement des FACA. Ils ont en quelque sorte coalisé pour dire qu'ils n'ont pas été pris en compte financièrement, donc ils n'appuient pas le déroulement des élections. C'est pourquoi dans certains bureaux de vote, il y a eu des failles. Et on dit souvent que lors des élections, on donne priorité aux femmes enceintes, femmes [avec] bébés, les handicapés, les aveugles, etc. mais tel n'a pas été le cas. La MINUSCA pourrait-elle prendre une disposition pour qu'en cas de deuxième tour, qu'il n'y ait pas de failles réalisées dans ce sens ? Je vous remercie.

Réponses aux questions

Valentine Rugwabiza, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine, Cheffe de la MINUSCA

Je remercie tous ceux qui ont posé ces différentes questions. Je commencerai par ce qui sont plus des préoccupations que des questions, des préoccupations transmises par la Deutsche Welle.

Il vous souviendra, en ce qui concerne la situation de Bambouti, elle est telle que je l'ai décrite dans mon propos liminaire. J'ai partagé avec vous tous les détails que nous avons dans mon propos liminaire. Maintenant, la situation de Bambouti, comme vous le savez, à Bambouti, il y avait cinq bureaux de vote. Bambouti est la sous-préfecture du Haut Mbomou où il y avait le moins de bureaux de vote, il y avait cinq bureaux de vote. Il est clair que ceux qui avaient objectif de perturber et d'empêcher le vote à Bambouti avaient planifié cette attaque avec des participations, comme je vous l'ai dit, d'éléments armés qui avaient traversé de l'autre côté de la frontière.

Maintenant, même si après, et bien sûr, saisie également du matériel électoral, donc, à notre connaissance, il n'était pas possible que l'ANE puisse continuer et vouloir maintenir des élections à Bambouti au moment où des agents de l'ANE et le matériel électoral avaient été saisis. Vous vous souviendrez aussi que Bambouti se trouve à l'extrême, à l'extrémité de la préfecture du Haut-Mbomou, à l'extrémité de sa frontière, de sa frontière sud-est. Donc, même en termes de communication, la communication est véritablement un défi, la communication à Bambouti est un véritable défi. Nous avons fait en tant que mission, nous avons procédé à des investissements énormes à Bambouti depuis l'année dernière pour pouvoir avoir une présence de l'autorité de l'État et donc pouvoir permettre un début de présence de l'autorité de l'État qui, comme vous le savez, depuis des décennies, il y avait une absence totale de l'autorité de l'État à Bambouti. Donc, je redis ma condamnation de cette situation.

Notre priorité à l'heure actuelle, en tant que mission, notre priorité est véritablement de travailler avec la partie centrafricaine pour pouvoir secourir les personnes qui ont été prises en otage. Les échéances électorales, là où elles n'ont pas été tenues, elles peuvent toujours être réorganisées de manière partielle et ceci me permet de toucher à une autre question posée par votre [collègue], ceci ne relève pas de la décision de la MINUSCA, mais de la décision de l'ANE. Si l'ANE décide que l'ANE veut réorganiser un scrutin partiel, nous allons être disposés à pouvoir soutenir l'ANE, donc, voilà ce que je peux dire.

Sur toutes les autres questions, autres préoccupations que vous avez partagées ici, je rappelle que nous n'avons pas de mandat d'observation ou de monitoring des élections. Par contre, nous savons qu'il faut aussi représenter la réalité de la dimension, cela reste quand même des cas isolés. S'il y a des cas isolés où il y aurait eu des irrégularités, ces irrégularités doivent être rapportées aux autorités compétentes afin que les autorités compétentes puissent les capturer dans leurs constats et l'autorité compétente, en l'occurrence, il s'agit de l'ANE.

Là où il y aurait eu quelques non-respects de code de bonne conduite, là, encore une fois, il faut absolument que les candidats et les parties intéressés puissent les rapporter aux autorités nationales compétentes afin que ces cas soient revus et analysés à la base des faits qui seront fournis ou des faits et contre-faits qui seront fournis.

La question de radio Guira, je me suis étendue dans mon propos liminaire sur la multi-dimensionnalité du mandat de la MINUSCA et c'est cela la valeur ajoutée des Nations Unies. C'est qu'il n'y a pas d'autre entité à ce jour qui peut intervenir sur ces différents fronts concomitamment, si ce n'est à travers ce mandat qui nous est donné par

le Conseil de sécurité d'apporter, de manière concomitante, un soutien technique, un soutien opérationnel, un soutien logistique et un soutien sécuritaire en utilisant tous les avantages comparatifs, l'expertise, le savoir-faire de la famille des Nations Unies.

Je vous ai parlé de l'immensité et donné quelques chiffres pour l'élaborer, l'immensité des tâches qui ont été accomplies par la MINUSCA mais la famille des Nations Unies a également contribué à ce travail, que ce soit le PNUD, que ce soient d'autres agences du système des Nations Unies, dont nous avons eu à mobiliser aussi leur propre flotte pour nous permettre d'accomplir tout ce travail dans des temps qui représentaient un défi, dans des délais qui représentaient un défi immense. Donc, c'est cela, cette multi-dimensionnalité, à ce jour, il n'existe pas d'entités, d'autres entités, oui, les gens peuvent faire appel à des services, le secteur privé, mais il n'existe pas d'entités qui puissent accomplir toute cette multi-dimensionnalité en même temps et pouvoir relever ce défi.

Les priorités de la mission, les priorités de la Mission restent les priorités telles que mandatées. Bien sûr, nous avons mobilisé toute la Mission au courant des semaines passées et c'est ce que nous continuons à faire pour la grande priorité du soutien aux élections. Mais les priorités de la Mission sont telles que circonscrites dans la résolution 2800 et, donc, ces priorités de la Mission vont demeurer celles que vous connaissez, c'est-à-dire, nous continuons, nous n'avons pas mis, en jachère, la protection des civils ou, en marge, la protection des civils. Nous n'avons pas mis en marge le soutien à l'extension de la présence et autorité de l'État. Tout ce qui a pu se faire dans le cadre de la sécurisation, mais dans le cadre du déploiement de la présence administrative de l'État, tout cela, c'est dans le cadre aussi. Bien sûr, cela a permis de tenir ces élections dans l'immense partie de tous les 6 700 bureaux de vote, mais cela contribue également à l'extension de l'autorité de l'État.

Donc, nos tâches prioritaires vont rester et nous allons reprendre aussi tout le travail qui avait déjà été engagé, une autre priorité opérationnelle qui est notre soutien aux opérations de démobilisation et de désarmement, de concordance avec le Gouvernement. À la demande du Gouvernement, nous avons fait une légère suspension à la mi-décembre pour permettre à tous les services de sécurité de la MINUSCA et à toute la Force de la MINUSCA de se concentrer à la sécurisation des élections. Après le 28, après le retour du matériel, nous allons nous remettre à cette tâche du soutien des opérations de désarmement et de démobilisation des éléments armés.

Je tiens à mentionner que nous avons tous vu clairement la contribution des opérations de désarmement à la sécurisation. Nous n'avons pas encore, ensemble avec la partie nationale, fait l'évaluation de l'environnement sécuritaire, mais nous savons déjà et nous avons noté l'impact d'avoir tous ces milliers d'éléments désarmés entre la période de juillet et de mi-décembre 2025. Le fait que ces éléments armés, qui font partie des deux groupes armés qui sont revenus dans l'APPR à travers la signature d'avril 2025, nous avons pu voir l'impact dans les zones sur la sécurisation des zones où ces groupes armés [étaient particulièrement actifs].

Donc, cela va rester, être des priorités. Une priorité, bien sûr, comme vous le savez et je l'ai mentionné, ce n'est pas une priorité mandatée, mais c'est une instruction imposée par les difficultés financières, nous allons continuer à faire des économies sur la Mission. Nous avons sciemment décidé de décélérer le plan des économies pour nous permettre d'avoir un maximum de forces en présence pour la sécurisation des élections mais nous allons, avec la partie nationale aussi, analyser comment rationaliser la présence de la force de la MINUSCA et là où cela va être possible de pouvoir rationaliser notre présence sur le terrain.

La question du *Combattant*, si l'ANE nous fait une demande, nous allons soutenir la demande de l'ANE mais la décision appartient à l'ANE.

La question du *Langage*, sur ces incidents qui auraient été notés ici et là, je vous entends, mais ils doivent être documentés, documentés et transmis à l'autorité, à l'autorité habilitée en étant documentés. Nous ne sommes pas l'autorité habilitée. Je vous remercie.

Questions des journalistes

Le Démocrate (Askin Bamako)

- En parlant du Plan intégré de sécurisation des élections, il y a eu des rapports comme quoi des ex-rebelles de 3R ont fait irruption dans certains centres de vote dans l'Ouham-Péndé, dit-on pour influencer les électeurs. Cette information avait d'abord circulé bien avant la tenue des élections et que ces éléments

auraient passé des longues heures dans ces centres de vote. Si c'est le cas, pourquoi le PISE n'a pas essayé de remettre de l'ordre dans ces zones ?

- La deuxième question est liée à l'indépendance a priori de l'ANE. Vous avez certainement suivi comme nous les accusations qui ont forcé le Président de l'ANE à suspendre un cadre de l'institution, notamment du Centre de traitement des données. Je pose cette question parce que la MINUSCA et le PNUD ont participé à l'élaboration d'un logiciel pour gérer les données. Quelle est l'appréciation que vous avez de cet épisode-là ?
- La troisième question: la radio Guira FM couvre largement le territoire national, mais il se trouve que cette radio n'a pas donné toutes les informations nécessaires le jour du vote. Il y avait des cas sur les réseaux sociaux, des cas qu'on relevait, des actes qui participent de fraude. Mais cette radio n'en a pas fait mention, pourquoi cela ?

Réponses aux questions

Valentine Rugwabiza, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine, Cheffe de la MINUSCA

Oui, je vous remercie. Je ne parlerai pas à la place de votre collègue de radio Guira, qui est représenté ici mais je dirais simplement que mon entendement du rôle de journaliste, journaliste professionnel, c'est de reporter ce qu'ils ont vu, pas de reporter ce qui a été reporté, n'a pas été vérifié mais plutôt de reporter ce qu'eux-mêmes ont vu, ont vécu. C'est mon entendement de ce que devrait faire un journaliste. Donc, si vous avez vu, ou avez un représentant qui a vu et vérifié certains événements, là, c'est à ce moment-là, que vous pouvez le reporter. Sinon, cela relève souvent d'un transfert d'informations ou d'une dissémination d'informations qui n'a pas été vérifiée et nous nous éloignons de cela. [S'adressant à la journaliste de Radio Guira présente dans la salle] Et là encore, ceci, c'est sans vous empêcher, si vous voulez intervenir plus avant tout à l'heure, d'intervenir parce que je ne dois pas parler à votre place.

En ce qui concerne la présence, le [signalement de] la présence d'éléments armés autour de certains bureaux de vote, j'en ai fait lecture également, mais en ce qui concerne le PISE, nous allons plutôt prendre un temps adéquat pour le PISE pour véritablement voir si cela a été confirmé ou pas. Je n'en ai pas reçu de confirmation là où nos forces étaient présentes. Cela ne veut pas dire que cela n'a peut-être pas eu lieu dans certains endroits, mais je ne peux pas aller dans la spéculation. Ce que nous avons constaté, c'est que même si, malgré ces rapports qui étaient reçus ci et là, ils n'ont pas empêché les votants d'exercer leur vote. Je n'ai reçu aucune confirmation à mon niveau de ces différents éléments.

Enfin, il n'est pas à notre place, ce n'est pas notre lieu, à la MINUSCA, de commenter sur des questions relevant de l'autorité administrative de l'Autorité nationale des élections. L'Autorité nationale des élections a une autorité administrative sur tous ses staffs, quels qu'ils soient. Il s'agit de staffs, non de commissaires qui sont désignés ou nommés. Il s'agit ici de staff. Donc, s'il y a eu des plaintes sur des staffs, c'est l'Autorité nationale des élections qui a autorité pour prendre des décisions concernant des plaintes sur les staffs. Les staffs ont des droits et des devoirs et donc, il n'est pas de notre autorité, en tant que Mission des Nations Unies, de commenter sur des questions qui relèvent de la gestion de staff par une institution.

Je pense que j'ai couvert ces différentes questions. Bien sûr, *Le Démocrate*, je voudrais aussi rappeler, je pense que la mémoire nous sert tous. Les avant-dernières élections, l'avant-dernier scrutin présidentiel en République centrafricaine a eu lieu en décembre 2020 et, en décembre 2020, vu la situation qui prévalait en décembre 2020, avec le soutien apporté, les élections avaient eu lieu à peu près sur 30 pour cent du territoire centrafricain. En décembre 2025, les élections ont eu lieu dans les 20 préfectures et dans 84 sur 85 sous-préfectures. Donc, en termes d'inclusion de ces élections, il faut admettre que, quelles que soient, avec l'exception d'une sous-préfecture, quels que soient les lieux où se trouvaient les citoyens centrafricains, et malgré les grandes difficultés, les immenses difficultés d'accès, et bien, le maximum a été fait, l'optimum a été fait pour que les populations puissent exprimer leurs votes.

Je voudrais peut-être vous donner la parole, Arsène [Gbaguidi, Directeur de la Division de l'assistance électorale de la MINUSCA], sur juste quelques éléments de clarification concernant ces éléments de procès-verbaux qui ont été évoqués au début, peut-être avec des détails additionnels. Je voudrais aussi que vous commentiez sur cette question de logiciel. C'était une sous-question. Cette sous-question de logiciel va aussi être une avancée à notre

sens, parce que c'est la première fois que, finalement, tous les candidats et les représentants des candidats ont le droit d'être représentés au moment où il y a la saisie [dans le logiciel] de toutes les données qui reviennent.

Ce logiciel, pour la première fois, va être un logiciel qui va appartenir, devenir après ces élections, va être et rester la propriété de l'Autorité nationale des élections. Il vous souviendra que les élections passées, le logiciel utilisé n'était pas la propriété de l'Autorité nationale des élections et donc représentait une dépendance qui restait une dépendance importante. A vous, Arsène.

Arsène Gbaguidi, Directeur de la Division de l'assistance électorale de la MINUSCA

Merci beaucoup, Madame la Représentante spéciale. Pour ce qui concerne la question des procès-verbaux qui n'auraient pas été remis aux représentants des candidats, effectivement, la MINUSCA avait été alertée par la question et c'est sur la base des orientations de Madame la Représentante spéciale que le président de l'Autorité nationale des élections a été contacté et, ensemble, on a appuyé l'ANE à très rapidement sortir le communiqué dont vous avez parlé pour que cela soit largement diffusé sur l'ensemble du territoire national pour informer les membres de bureaux de vote sur la nécessité, l'obligation légale de remettre aux représentants des candidats les procès-verbaux de dépouillement de vote. Cette action a été faite et, comme vous l'avez su, au niveau de la MINUSCA, ça a été diffusé sur radio Guira FM et les 23 radios communautaires avec lesquelles la MINUSCA était en partenariat pour très rapidement régler cette question sur la nécessité de la remise des PV aux représentants des candidats.

Je voudrais peut-être, avec votre permission, Madame la Représentante spéciale, préciser qu'au-delà de Bambouti, il y a des circonscriptions électorales, pour ce qui concerne les élections locales, qui n'avaient même pas de candidature. Donc, d'office, c'est que dans ces circonscriptions électorales, il sera question d'organiser des [élections] partielles au niveau de ces circonscriptions électorales, qui n'avaient pas du tout de candidature, que ce soit au niveau des élections régionales ou que ce soit au niveau des élections municipales, il y avait des circonscriptions électorales qui n'avaient pas du tout de candidature. Donc, il y aura des partielles comme cela va être aussi élargi à la sous-préfecture de Bambouti, lié aux événements que vous connaissez à ce niveau-là.

Je rappelle, en 2015-2016, la Cour constitutionnelle avait annulé complètement les élections législatives qui ont été reprises. En 2020, il y avait pas mal de circonscriptions électorales qui avaient fait l'objet aussi d'annulations qui ont été aussi reprises dans le cadre des partielles.

Pour ce qui concerne le logiciel de traitement des résultats, comme l'avait dit tout à l'heure, Madame la Représentante spéciale, les Nations Unies, dans l'accompagnement de ce processus électoral, avaient recruté des experts qui sont mis à la disposition de l'Autorité nationale des élections et qui ont contribué à l'élaboration de ce logiciel de traitement des résultats. Si je prends simplement l'exemple pour ce qui concerne le logiciel de révision du fichier électoral, ce logiciel n'a même pas été la propriété de l'État centrafricain. Aujourd'hui, il y a un logiciel qui a été donc réalisé pour ce qui concerne le traitement des résultats et ce logiciel appartient désormais comme un patrimoine de la République centrafricaine.

Donc nos experts, les experts des Nations Unies se trouvent au niveau du Centre de traitement des données et participent ou contribuent à l'organisation, comme Madame la Représentante spéciale l'a dit, que ce soit au niveau du retour des données, l'organisation au niveau du Centre de traitement des données et le traitement aussi des données dans le sens des standards internationaux pour l'intégrité de ce processus électoral. Merci beaucoup, Madame la Représentante.

Valentine Rugwabiza, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine, Cheffe de la MINUSCA

Je vous remercie. Monsieur Gbaguidi est le directeur de la division d'assistance électorale de la MINUSCA et donc, à ce titre, bien sûr, c'est la division qui coordonne les différentes dimensions de notre mandat électoral. Juste une addition sur ce logiciel, ce logiciel a également fait l'objet de sessions de formation de tous les représentants des différents candidats sur le fonctionnement de ce logiciel afin de les familiariser à ce logiciel et comment tout cela, toutes les différentes données, tous les différents votes et résultats de vote, qui allaient rentrer des différents terrains, comment la saisie se ferait. Ces sessions de familiarisation ont été organisées et tenues avec tous sans aucune exclusion afin qu'il n'y ait pas de mystification sur la manière dont le logiciel opère.

Je vous remercie de votre attention à tous et je voudrais vous retourner la parole, chère Florence.

Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA

Merci Madame la Représentante spéciale, merci chers membres du leadership et merci à vous, chers journalistes, d'être venus aujourd'hui pour cette dernière conférence de presse de l'année. On se retrouve donc l'année prochaine. Pour une nouvelle année, on espère, pleine de promesses, pleine de paix et pleine d'informations vérifiées. En attendant, je vous souhaite de passer une très bonne soirée et on vous tiendra au courant pour la date de la prochaine conférence de presse.

Merci à tous.